



Produit de Vente d'une maison immobilisée chez le notaire

Par **Sardines**, le **30/01/2017** à **17:47**

J'ai vendu et signé l'acte de vente d'une maison le 11 janvier et le notaire ne m'a pas encore fait le virement sur mon compte de la somme correspondant à cette vente. Combien de temps au maximum ce notaire a t il le droit de détenir cette somme chez lui?

Par **Visiteur**, le **30/01/2017** à **18:58**

Bonsoir,
Entre 20 et 40 jours selon les cas, plus souvent 1 mois.